



Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°44 Le 13 février 2015

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région

Pacte d'avenir pour la Bretagne

Comité de suivi du contrat de plan Etat-Région (CPER) de Bretagne, vendredi 13 février 2015 à Lorient



Rédigé par l'État et la Région Bretagne, le projet de contrat de plan s'articule autour des 4 thématiques principales du mandat de négociation adressé par le Premier ministre au préfet de région, l'emploi étant une priorité transversale :

- Les mobilités routière et ferroviaire,
- L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,
- La transition écologique et énergétique,
- Le volet territorial incluant des actions relatives aux usages du numérique et à l'emploi.

Grâce au Pacte d'avenir pour la Bretagne et à une mobilisation conjointe de l'État en région, du Conseil régional et de ses partenaires territoriaux, l'enveloppe prévisionnelle proposée par l'Etat pour le CPER Bretagne a été augmentée de 10% pour atteindre 593 M€. Cette réévaluation des engagements de l'Etat, complétée par un fort investissement du Conseil régional, à hauteur de 602 M€, permet d'envisager un contrat d'un montant global de plus de 1,1 Mds d'€ pour la Bretagne.

[En savoir +](#)

Transition énergétique

Appel à projets « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) : six territoires bretons récompensés



En septembre 2014, l'Etat lançait l'appel à projets TEPCV pour encourager et mettre en valeur le développement d'actions concrètes contribuant à atténuer les effets du changement climatique et à favoriser la réduction des besoins d'énergie, le développement des énergies renouvelables locales et l'implantation de filières vertes.

Parmi les lauréats, 6 projets de territoire bretons «à énergie positive pour la croissance verte» ont été sélectionnés :

- Brest Métropole Océane, Territoire urbain d'efficacité et d'innovation énergétique (29)
- La Boucle énergétique locale, brique de la politique énergétique intégrée de Saint-Brieuc Agglomération (22)
- BIEN LA : La Boucle Innovante Énergétique de Lorient Agglomération (56)
- Le Val d'énergie – Val d'Ille, territoire à énergie positive d'ici 2030 (35)
- Communauté de Communes du Mené (22) Pays du Centre Ouest Bretagne (29, 22, 56)

[En savoir +](#)

Aménagement du territoire - Mobilité

Comité de suivi du projet de Ligne à Grande Vitesse Bretagne – Pays de la Loire du 11 février 2015 à Rennes : le planning est tenu



Le comité de suivi du projet de ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire (LGV BPL) s'est réuni mercredi 11 février 2015 à la préfecture de la région Bretagne, sous la co-présidence du préfet de la région Bretagne, coordonnateur du projet et du représentant du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Participaient au comité les préfets concernés par le projet, des élus des collectivités financeuses, des responsables de SNCF Réseau et de Eiffage Rail Express (ERE).

Les membres du comité ont souligné le respect du calendrier : 2015 sera consacrée à la mise en place des équipements ferroviaires et les essais débuteront en 2016 pour une livraison fixée en mai 2017.

L'enjeu du projet pour l'emploi et la formation a également été rappelé. Le pic de mobilisation de personnel, avec plus de 4000 personnes, a été atteint sur le chantier fin 2013. Aujourd'hui il en mobilise environ 2800. Dans le respect du contrat, plus de 10% de personnes éloignées de l'emploi ont été formées et recrutées sur les différents métiers du chantier.

[En savoir +](#)

Solidarité - Cohésion sociale

Le Fonds pour le développement de la vie associative soutient la formation des bénévoles dans les associations : l'appel à projets 2015 est ouvert.



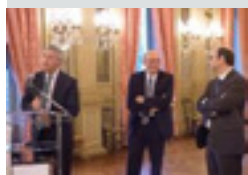
Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) soutient la formation des bénévoles dans les associations. Il est co-financé par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne et le Conseil régional de Bretagne.

L'appel à projets 2015 est ouvert. Comme en 2014, il n'y a qu'un seul appel à projets et il est commun aux deux institutions : DRJSCS et Conseil Régional. Les demandes de subvention FDVA seront adressées en un exemplaire numérique et un exemplaire papier exclusivement à la DRJSCS qui enregistrera l'ensemble des demandes en tant que « guichet unique » de réception des demandes. La date limite de retour des dossiers de demande de soutien est fixée au 13 mars 2015 à 16 heures.

[En savoir +](#)

Actualité en région

Cérémonie de départ de Martin Gutton, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne



Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bretagne depuis presque trois ans, Martin Gutton se voit confier la direction générale de l'agence de l'eau Loire-Bretagne en remplacement de Noël Mathieu.

Mercredi 11 février, Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine a organisé une réception à la préfecture de région à l'occasion de son départ.

[En savoir](#)

Élections

Élections départementales de mars 2015 : Date limite de dépôt des candidatures lundi 16 février à 16h00



L'élection des conseillers départementaux aura lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

Les candidatures sont constituées en binôme composé d'une femme et d'un homme et chaque candidat doit impérativement se présenter avec un remplaçant de même sexe.

Une déclaration de candidature, pour chaque tour de scrutin, doit être déposée à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine (bureau des élections) par un membre du binôme de candidats, un remplaçant ou par un mandataire porteur d'un mandat établi par les deux membres du binôme.

Aucun autre mode de déclaration de candidature (voie postale, télécopie ou messagerie électronique) n'est admis.

En outre, tous les binômes de candidats, quelle que soit la taille du canton dans lequel ils se présentent, doivent déclarer un mandataire financier, soit préalablement à la déclaration de candidature soit au moment du dépôt de candidature.

[En savoir +](#)

Sécurité

Opération Tranquillité Vacances : contre les cambriolages, ayez le bon réflexe !



Si vous vous absentez pendant les vacances, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, vous devez remplir un formulaire et vous rapprocher de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie afin de vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances.

Retrouvez les conseils utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances avec l'Opération Tranquillité Vacances.

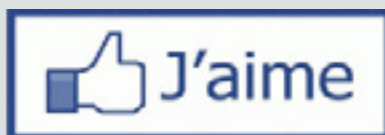
[En savoir +](#)



Les départs en vacances sont une chose trop sérieuse pour être prise à la légère.

Retrouvez sur le site de la sécurité routière tous les conseils pratiques et de prudence pour bien préparer son voyage, faire la route en toute sécurité, arriver à bon port et profiter pleinement de ce moment.

[En savoir +](#)



Retrouvez l'actualité du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, des services de l'Etat

Bénéficiez d'informations pratiques et d'alertes en cas d'événements...



Toute l'actualité des services de l'Etat en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :

www.bretagne.gouv.fr

www.ille-et-vilaine.gouv.fr



[Prefet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](#)



[@bretagnegouv](#)

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Crédits photos : Service Régional de la Communication Interministérielle, Conseil régional de Bretagne, Kiosque SIG - Ministère de l'Intérieur, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne, Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières.